

Compte-rendu du conseil de quartier Sud

8 mars 2022



Présent-e-s :

- Carine JOURDAIN, Adjointe au maire en charge de la démocratie participative
- Richard PIERKOT, Président
- Jean-François BONNEMAISON
- Jean-Marie FOUQUEMBERG
- Jacques LAMBERT
- Christelle LEDOUX
- Yoan REDMANN
- Loredana RUWET
- Christiane TREDEZ
- Francis VASSEUR
- Claire VERSCHUEREN
- Adrien LARTISIEN (Mairie d'Orchies)

Retour sur la réunion commune aux trois conseils de quartier

Le format était intéressant. Il a permis de faire un point sur les différents groupes de travail et d'échanger sur les problématiques communes. Néanmoins, l'ordre du jour était sûrement trop ambitieux. Il est également proposé de varier le jour de la plénière, le samedi matin ne convenant pas à tout le monde.

Problématique des stationnements gênants

Le problème est récurrent rue de la Résistance. Proposition de matérialiser les emplacements mi-trottoir/mi-chaussée.

Lors du marché le vendredi, de nombreux automobilistes occupent les trottoirs rue Warocquier Rempart et à l'entrée de la rue de l'église, rendant le cheminement très compliqué pour les personnes en situation de handicap.

Dans les rues où les problématiques de stationnement sont constantes, il est proposé de recueillir l'avis des habitants via une balade citoyenne, en présence de la police municipale si possible.

Rue Pierre de Coubertin

Des poteaux électriques, couchés, sont toujours présents dans un espace vert. A quand le retrait par Enedis ?

Sentier de la Poste

La demande est réitérée pour poser des bandes réfléchissantes ou des catadioptrés sur les barrières à la sortie du sentier.

Propositions d'actions et de réflexion

Yoan REDMANN va réaliser des vidéos pour expliquer et mettre en valeur l'action des conseils de quartier. Richard PIERKOT et Claire VERSCHUEREN sont volontaires pour un premier essai.

M. BONNEMAISON propose de réaliser des ateliers zéro déchet au sein des quartiers, au plus proche des gens.

Il propose également de réfléchir plus globalement à l'aménagement d'Orchies, au-delà des réflexions sur un kiosque à musique ou sur une halle de marché qui feront l'objet d'un groupe de travail.

Divers

Des affiches politiques sont parfois apposées hors panneaux d'affichage. Il est rappelé que c'est illégal.

La communication sur la page Facebook de la Ville est très abondante après les événements mais les participants la jugent insuffisante en amont des manifestations pour informer de leur tenue.

Projets municipaux

Carine JOURDAIN évoque le chantier de l'école de musique, qui devrait être achevé d'ici quelques semaines.

Elle rappelle la tenue d'un grand événement à la rentrée « Orchies libérée », pour lequel un casting a lieu le 12 mars.

Elle informe de la mise en place d'une pétition de soutien pour l'implantation d'un scanner et d'une IRM dans le nouveau centre d'imagerie médicale des Dentellières, ces outils étant soumis à autorisation préalable de l'Agence régionale de santé.